

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie les Débrouillard(e)s de Val D'Amour INC.	Numéro de permis 828038	Date d'inspection Le 15 juillet 2024	
Nom de l'établissement L'Énergicentre		Numéro de téléphone (506) 753-3596	
Adresse 1 rue Ecole Val-d'Amour NB E3N 5E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- L'administration des fiches des médicaments est évidente, le parent fournit une autorisation pour administrer un médicament.
- Les médicaments sont rangés sous clé hors de la portée des enfants.
- Les parents des enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles à chaque sortie.
- L'administratrice confirme que l'équipement fix est entouré d'une surface protectrice de la profondeur appropriée et installée selon les instructions du manuel du fabricant. L'administratrice fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui est variée et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. L'administratrice entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telles sortes à assurer la sécurité des enfants.
- Les jeux extérieurs ont lieu une heure par période de quatre heures. Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues.
- Observations:  
L'accueil du parent, jeux extérieurs et le diner. Les enfants s'amuse avec des jeux d'eau, dans les structures de jeux et des jeux calment.
- Discussions avec l'administratrice concernant le terrain de jeu.

original signé par  
Mona Martin

Le 15 juillet 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Lilie Bujold

Le 15 juillet 2024

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date